

Titre de l'emploi :

Enseignant(e) en Techniques d'éducation à l'enfance - Remplacement - Hiver 2026

No de concours/affichage :

25-26-ER-322-01

Service :

Enseignement régulier

Année/Session :

Hiver 2026

Discipline :

Techniques d'éducation à l'enfance - 322

Début d'affichage :

23 mars 2026

Fin d'affichage :

29 mars 2026

Un cégep accueillant et inclusif qui stimule les réussites! **Le cégep vous offre une multitude de possibilités de carrière au sein d'un environnement dynamique et innovant. Joignez-vous à notre équipe pour?:**

- Réaliser des projets stimulants et porteurs de sens;
- Contribuer concrètement à la réussite de nos personnes étudiantes et au rayonnement de nos équipes;
- Profiter de mesures favorisant la conciliation travail-vie personnelle;
- Bénéficier d'un régime de retraite, d'avantages sociaux et de divers congés;
- Accéder à plusieurs de nos services dont : cafétéria et comptoir santé, clinique d'hygiène dentaire, garderie;
- Utiliser nos installations dont?: salle d'entraînement, piscine, gymnase, bibliothèque, activités culturelles;
- Participer aux programmes de perfectionnement, ainsi qu'aux activités de reconnaissance, de prévention et de promotion de la santé.

PAÉE

Le Cégep de Saint-Hyacinthe souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Charge(s) disponible(s) et information

Notre département de techniques en éducation à l'enfance est à la recherche d'une personne enseignante pour un remplacement à temps partiel pour cette session d'hiver 2026. L'entrée en fonction se fera dès que possible, à la

suite du processus de sélection. Le remplacement est pour une durée indéterminée, possiblement jusqu'à la fin de la session, sauf préavis du Service des ressources humaines.

Voici le détail de la charge à combler, les cours se donnent tous en présence au collège:

- 2 groupes de 322-BPE-HY - Observer pour éduquer, les mardis de 8h à 10h40 et les jeudis 12h35 à 15h15.

En quoi consiste enseigner au collégial (sans s'y limiter) :

- la préparation du plan d'études;
- la préparation de cours, de laboratoires ou de stages;
- la prestation de cours, de laboratoires ou de stages;
- l'adaptation;
- l'encadrement de ses étudiantes et étudiants;
- la préparation, la surveillance et la correction d'examens;
- la révision de corrections demandée par les étudiantes et les étudiants;
- la participation aux journées pédagogiques organisées par le Collège;
- la participation aux rencontres départementales et aux activités requises pour la réalisation des fonctions du département.

Qualifications requises

- Baccalauréat dans une discipline appropriée à l'emploi, notamment en enseignement préscolaire et primaire ou en adaptation scolaire ou en psychologie ou en psychoéducation ou en formation professionnelle et technique et
- Avoir un minimum de 5 années d'expérience de travail pertinente

DEC en Techniques d'éducation à l'enfance serait un atout

Test(s) requis

Test de français (sauf si déjà réussi)

Remarques

En regard de la convention collective, sous la clause 5-1.12 et conformément à l'Annexe II-6, toute personne souhaitant postuler sur une offre d'emploi enseignante doit déclarer si elle est en situation de double emploi. Comme stipulé dans cette clause, toutes personnes en situation de double emploi ne peut obtenir de charge d'enseignement.

Échelle salariale :

57 484,00\$ - 110 711,00\$

Lieu de travail :

Campus principal